



Processus de plainte – Juste et transparent

L'Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien ([OSFSSS](#)) est un nouvel organisme de réglementation en Ontario dont le mandat consiste à protéger le public. L'OSFSSS est responsable de l'inscription et de la surveillance des préposés aux services de soutien à la personne. Les PSSP en Ontario qui choisissent de s'inscrire volontairement auprès de l'OSFSSS démontrent qu'ils fournissent des soins sûrs, de qualité, éthiques et responsables.

On s'attend à ce que la majorité des PSSP inscrits auprès de l'OSFSSS offrent des soins conformes au [Code de déontologie de l'OSFSSS](#). Dans le cas de préoccupations, une plainte peut être déposée.

Protection du public

Toute personne a le droit de [déposer une plainte](#) si elle a des préoccupations concernant le comportement ou les soins reçus d'un PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS. L'OSFSSS est tenu d'examiner chaque plainte aux fins de protéger le public.

Processus de plainte

La personne qui a déposé la plainte et le PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS, qui fait l'objet de la plainte, seront activement impliqués dans le processus :

- Aucune décision ne sera prise tant que le PSSP inscrit de l'OSFSSS n'aura pas eu l'occasion de répondre.
- En utilisant une approche fondée sur le risque, le DG décide du résultat et envoie la décision écrite avec justification aux deux parties.
- Certains résultats de plainte figureront dans le Registre public des PSSP de l'OSFSSS (p. ex., avertissements écrits, ordres de formation supplémentaire et renvois au comité de discipline) comme le requiert la *Loi de 2021 sur l'OSFSSS* (*la « Loi »*) et les règlements fondamentaux de la Loi.

Registre public des PSSP

[Registre public des PSSP en ligne de l'OSFSSS](#) améliore la transparence pour le public. **N'importe qui peut chercher un PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS pour trouver :**



STATUT DE L'INSCRIPTION

Renseignez-vous si un PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS en est un membre en règle ou si son inscription a expiré, a été suspendue, révoquée ou imposée des conditions ou restrictions.



HISTORIQUE DE CONDUITE

Visionnez certains résultats des plaintes déposées auprès de l'OSFSSS ou d'autres organismes de réglementation, ainsi que les accusations ou condamnations pertinentes pour certaines infractions.

Si vous avez des questions sur le process ou pour obtenir de l'aide sur la façon de déposer une plainte, visitez : hscpoa.com/fr/protection-du-public | hscpoa.com/fr/processus-sur-les-plaintes-public

Bâtir la confiance dans les soins responsables des préposés aux services de soutien à la personne en Ontario

SCANNEZ-
MOI !



Visitez : hscpoa.com